



Numéro 25

Le journal de la section SUD inetum de Solidaires Informatique

Mars 2025

Sommaire

Mutuelle : une négociation au point mort !.....	1
La pression sur les intercontrats s'intensifie !!.....	2
NAO : le ridicule ne tue pas !.....	3
Vos interlocuteurs.rices.....	4

Dans cette communication semestrielle, vous trouverez les événements marquants de l'actualité au sein d'Inetum que nous avons abordé dans nos tracts au cours des derniers mois.

Nous suivre



contact@sudgfi.fr

**UNI-ES ON EST PLUS FORT-ES
SYNDIQUE-TOI !**

Solidaires

adhesion.solidairesinformatique.org

Mutuelle : une négociation au point mort !



Malgré les 1700 signatures de la pétition initiée par l'intersyndicale Inetum (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et SOLIDAIRES INFORMATIQUE), la direction fait toujours semblant de négocier et veut pérenniser son désengagement du financement de notre système de Santé et Prévoyance.

Après une réunion paritaire où **la direction n'a montré aucun égard aux propositions de l'intersyndicale**, celle-ci a de nouveau écrit un courrier pour poursuivre cette négociation aux enjeux importants.

L'intersyndicale souhaite maintenir un équilibre global de notre contrat Complémentaire Santé, tout en conservant l'esprit de solidarité de l'accord de 2016 et l'usage constaté depuis son application avec des cotisations « conjoints » et « inactifs » à prix modéré. Elle demande :

- La fourniture des chiffres 2024 : consolidés sur le S1 et prévisionnels sur le S2

- Pour un régime « juste » :

o De mettre en place une cotisation sur la tranche B et C pour les conjoints

o De nous fournir les éléments permettant un calcul d'impact de cette mesure

- Pour un régime solidaire mais soucieux de garantir l'équilibre du système :

o De maintenir le niveau de cotisations « salariés » au niveau de 2024

o D'augmenter les cotisations « conjoints » de +25 à 35 % en fonction de l'impact des cotisations sur les tranches B et C (au lieu des 142 % réclamés par la direction)

o D'augmenter les cotisations « inactifs » de 15 % (au lieu des 25 % réclamés par la direction)

Suite en page 2

+1700 signatures :

On lâche rien et on fait grimper le compteur !



PÉTITION

INETUM : POUR DES COTISATIONS MUTUELLE JUSTES ET SOLIDAIRES

1.702 signatures

Encore 3 300 signatures pour que cette pétition soit plus susceptible d'atteindre son destinataire !

Saisissez votre email

Laissez un commentaire ! (facultatif)

☐ Oui, je veux suivre cette pétition et d'autres combats.

☐ Non, je ne veux pas suivre les évolutions de cette pétition.

Je signe

Auteur(s) : Intersyndicale INETUM (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, SOLIDAIRES INFORMATIQUE)

Suivre cet auteur

Mutuelle : une négociation au point mort (suite) !

Suite de la page 1

En réponse, la seule proposition de la direction aura été la création d'un régime « conjoints » au rabais, mettant en place un système à deux vitesses, où seuls les plus aisés des salariés pourraient bénéficier des avantages d'une complémentaire santé de qualité aujourd'hui accessible à tous.

Cette proposition ne satisfait ni à l'exigence des salariés sur le maintien de leurs avantages acquis, ni à l'urgence de la situation. La direction ne semble pas avoir pris la mesure du fort mécontentement des salariés, ni de la détermination des organisations syndicales qui les représentent.

Dans son courrier du 4 mars, l'intersyndicale invite la direction à initier rapidement une nouvelle réunion de négociations.

Il y sera nécessaire de trouver des solutions qui prennent en compte nos propositions afin de **maintenir un système de Santé et de Prévoyance équilibré, solidaire et juste, avec une participation équitable de l'employeur, comme c'est l'usage depuis 2016.**

La pression sur les intercontrats s'intensifie !!

Après l'imposition des congés payés sur la période de fin d'année, dans toutes les régions, les salarié·es en intercontrat reçoivent des mails leur demandant de revenir en agence.

Qu'Inetum se soucie enfin des salarié·es en intercontrat qui se sentent souvent isolé·es et désemparé·es n'est pas un problème en soi. Cela répond même aux obligations de l'employeur : fournir du travail et protéger la santé des salarié·es. Mais l'objectif et les conséquences de ces injonctions sont-ils bien ceux-là ?

Car faire revenir à l'agence des salarié·es en intercontrat sans leur donner de travail, d'objectif, de formations adaptées, comme c'est souvent le cas, s'apparente plutôt à une forme de harcèlement, en tout cas à une pression supplémentaire sur des salarié·es qui ne sont pourtant pas responsables de leur situation.

Ainsi, quels sont les véritables objectifs alors que nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour accompagner des salarié·es en sortie de mission à des entretiens préalable à licenciement ? Alors que souvent des ruptures conventionnelles sont proposées lors d'entretiens avec les Ressources Humaines ou les managers ?

Quelles sont les conséquences de ces mesures alors que les arrêts maladie augmentent, que de nombreux salarié·es nous contactent et témoignent de la pression et de la culpabilité qui leur sont imposées ?

La pression sur les intercontrats est la conséquence du gel des embauches imposé par Bain Capital.

Bain interdit toute embauche tant que le nombre d'intercontrats sera à un niveau qu'il juge trop élevé :

780 salarié·es en intercontrat sur toute la France au 1er janvier 2025.

Les directions des B.U. ont aujourd'hui comme objectif majeur de faire tomber ce chiffre à un niveau beaucoup plus faible, condition pour que les embauches reprennent...**qu'importe la méthode !**

Solidaires Informatique sera présent auprès de ces salarié·es pour les assister, les conseiller et les soutenir. Nos élu·es demanderont un suivi rigoureux des plans d'actions mis en place par la direction pour s'assurer que ceux-ci ont pour seul objectif le repositionnement sur des missions en adéquation avec leurs compétences et sur leur bassin d'emploi.



NAO : le ridicule ne tue pas !

C'est avec un grand sourire d'autosatisfaction, comme un poing levé de la victoire que la DRH France, Eve Royer, est entrée dans la salle des NAO le 12 décembre 2024.

Elle venait, nous dit-elle, d'arracher une enveloppe de 2 % d'augmentation quand Bain Capital voulait un gel des salaires et que Norman Hodara, le DG France, souhaitait 0,5 %.

Nous faire croire que nous avons gagné ce que nous allons perdre est une technique éculée, mais qui séduit encore nos dirigeants sortie des écoles de management, décidément en manque d'innovation.

Pire que cela, cette enveloppe comprend les augmentations obligatoires sur l'égalité hommes-femmes, les IRP ou les augmentations liées aux minima SYNTEC.

Les quelques augmentations collectives arrachées il y a 2 ans maintenant sont bien maintenues, mais n'évoluent pas :

- augmentation de bas salaires jusqu'à 33 K€ de 2 % qui touchera 636 personnes
- non augmentés depuis 4 ans de 2,5 % à 3,5 % qui touchera 37 salariés
- égalité hommes-femmes de 4 % à 10 % qui touchera 210 salariées
- augmentation des moins de 26 ans de 2 % qui touchera 322 personnes

Ces augmentations ne sont bien sur, pas cumulables !

Le reste de l'enveloppe sera redistribué individuellement, si vous avez la chance d'avoir une mission, avec un bon TJM, si vous n'êtes pas en conflit avec votre manager et s'il le veut bien.

Cette opacité dans l'attribution des augmentations individuelles est un point important que nous avons soulevé au regard des résultats de notre enquête : le manque de transparence sur le processus d'augmentation y était exprimé par 80 % des répondants, le sentiment d'être défavorisé par rapport à ses collègues, y était ressenti par 40 % d'entre vous, engendrent un mécontentement, une absence de reconnaissance préjudiciable à tous. Mais là encore, rien ne changera : pas le temps, pas le budget.

Nos revendications portaient aussi sur les accessoires de salaires que vous aviez sollicités, dont les indemnités télétravail, mais là encore, la direction est arrivée les mains vides.

Décidément, rien ne va plus chez Inetum.

Les salariés ne sont pas reconnus à la hauteur de leurs efforts et des sacrifices consentis ; avec une pression qui s'accroît sans cesse, perdus dans des organigrammes en perpétuels changements, les missions éloignées, le full télétravail ou le full présentiel imposé selon les missions et la volonté d'un manager, la baisse des effectifs sur les projets, le turn-over qui rend inatteignables les objectifs fixés, la pression sur les intercontrats, les managers à cran qui licencient au moindre accroc ou en prévision d'une sortie de mission, ...

Une disette imposée selon Norman Hodara par des perspectives de croissance faibles et un manque de liquidité. Il faut dire que le moindre euro gagné est dorénavant remonté dans les holdings de Bain Capital qui doit rembourser sa dette. De l'argent, il y en a pourtant dans les comptes d'Inetum quand il s'agit de payer à prix d'or le top management, notre ancien PDG, Vincent Rouaix, qui continue d'empocher ses 2M d'euros par an, de dilapider par dizaine de millions l'argent dans des cabinets de conseils fumeux, de revendre ses filiales à bas coûts pour faire empocher les bénéfices par les holdings, de payer par millions les coûts des licenciements injustifiés.

Non décidément, rien ne va plus chez Inetum. Le partage des richesses doit s'inverser, car c'est bien le travail des toutes et tous qui crée les profits de l'entreprise.

Alors Madame Royer peut maintenant baisser son poing de la victoire et M. Hodara ravaler ces belles formules "il faut aller dans le sens de l'échange, de la négociation et de la construction".

La dernière réunion de "négociation" du 13 janvier a montré une fois de plus le mépris de la direction vis-à-vis des salariés. Le mécontentement se matérialise souvent en démission, il peut aussi construire des luttes collectives importantes pour prendre ce qui nous revient.

Le départ d'Inetum Software de l'UES a entraîné des changements dans nos équipes.

Les élu.es Solidaires Informatique de Software ne siègent plus dans les instances de l'UES d'Inetum, mais continuent de défendre nos collègues de Software dans la nouvelle structure.

Un immense merci pour leur engagement sans faille durant de très nombreuses années pour certain.es !

Lors d'un congrès extraordinaire organisé pour remplacer Patrice Bouvet, Délégué Syndical Central, c'est Vincent Bracchetti qui a été désigné au consensus et Franck Auger désigné adjoint.

C'est aussi de nouvelles désignations en région, avec Sylvia Caron qui prend le poste vacant de Délégué Syndical (DS) sur la région Ouest et Laurent Larrieu sur la région Sud-Ouest.

Sylvia est investie au sein de Solidaires Informatique avec des activités en commission et un poste de formatrice au sein de notre organisation syndicale (agir contre les violences sexistes et sexuelles).

Quant à Laurent, il est actif au sein du CSE Sud-Ouest, du CSE central et de différentes commissions.

Des changements, mais une même détermination à ne pas laisser la direction agir à nos dépens, en toute impunité ! (licenciements abusifs, prime de vacances, mutuelle...)

Vos interlocuteurs.rices au sein de l'UES Inetum

DSC FRANCE

Vincent Bracchetti
06.70.49.84.93
Franck Auger (adjoint)
06.99.91.88.33

NORD

Guillaume Mahelle (DS)
07.77.39.30.46
Olivier Lefrancq (DS)
06.19.87.58.97
Régis Schafran (DS)
06.52.06.49.98
Patrick Demay (RS)
06.19.15.40.66

EST

Christophe Schmeltzer (DS)
06.32.19.07.53

OUEST

Anne Oury (DS)
06.30.49.67.67
Christophe Baudry (DS)
06.88.60.75.20
Sylvia Caron (DS)
06.24.01.26.60
Pascal Guillaume (RS)
06.88.07.71.48

ILE-DE-FRANCE

Murielle Torres Rivas (RS)
06.83.63.28.20
Julien Schiavo (RSS)
07.66.71.77.84

RHÔNE-ALPES

Marc Aubertin (DS)
06.70.40.47.88

SUD-OUEST

Jean-Philippe Calvel (DS)
06.83.44.63.12
Laurent Larrieu (DS)
06.74.20.34.46
Aïcha Sedrini (RS)

MÉDITERRANÉE

Laure Netz (DS)
06.09.34.78.20
Jean-Michel Valers (DS)
06.62.14.25.48

Retrouvez l'intégralité de nos communications mensuelles sur le site Solidaires Informatique Inetum :

